

# Appropriation du Traité sur le commerce des armes à Atakpamé



Des magistrats, des forces de sécurité, des religieux et chefs traditionnels de la région des plateaux s'approprient depuis mercredi à Atakpamé la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes. C'est dans le cadre d'un atelier de plaidoyer pour l'adoption et la vulgarisation de l'avant-projet de loi relatif au régime des armes au Togo qui se déroule jusqu'au 23 février.

La rencontre est organisée par la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération, la Circulation et le Trafic Illicite des Armes Légère et de Petite Calibre (CNLALPC) avec l'appui de du Fonds d'Affectation Volontaire.

Elle vise à amener les acteurs de mise en œuvre et les autres acteurs de la société civile à s'approprier le contenu du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) en vue de leur responsabilisation dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions respectives.

{loadmoduleid 210}

Les communications porteront sur les thèmes notamment le Traité sur le commerce des armes et son champ d'application (armes classiques, munitions, pièces et composants) ; l'histoire, la négociation, l'adoption et l'évolution dudit

traité; le contrôle des transferts ; la coopération internationale et assistance internationale ; la relation entre le TCA et les autres instruments universels et régionaux.

*« Le Togo a ratifié en 2015 ce traité dans le souci de promouvoir, aux côtés des autres Etats, la sécurité humaine, gage de tout développement. Des mesures appropriées sont en cours pour améliorer le cadre législatif et réglementaire relativement aux armes dans notre pays », a déclaré Bouraima Inoussa, le vice-président du CNLPAL.*